

COMMENT CANDIDATER AU CONCOURS DE LA CPI ?

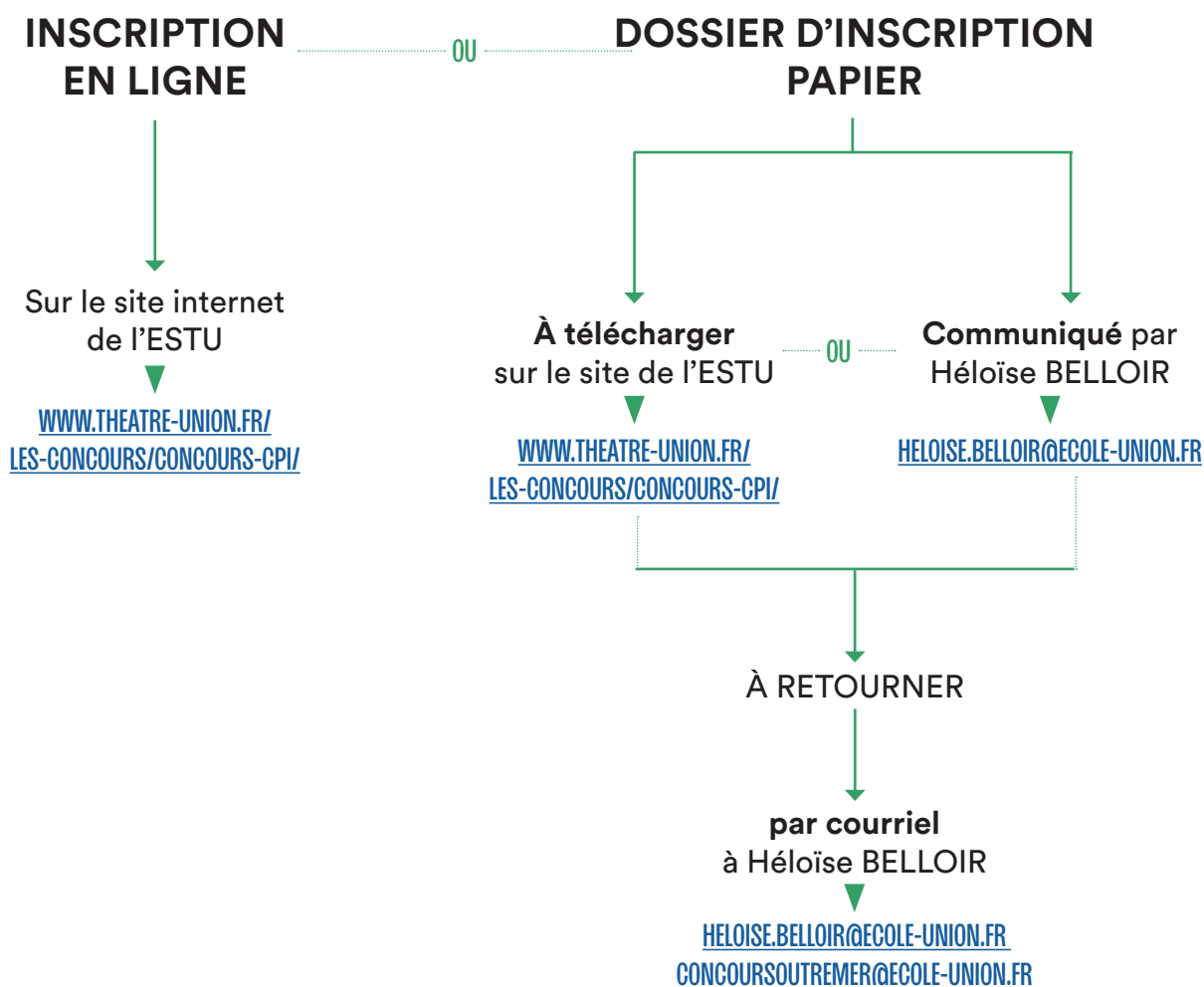
1

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- être titulaire du baccalauréat ou être en instance de son obtention ;
- avoir moins de 24 ans à l'entrée en formation de la CPI (01/09/26) ;
Il est possible de demander une dérogation quant à la condition de l'âge : la candidate ou le candidat doit joindre une lettre de motivation pour appuyer sa demande.
- la CPI est ouverte aux **candidat·es originaires des territoires d'Outre-mer**. Aucune condition de nationalité n'est imposée. Des papiers sont néanmoins indispensables pour poursuivre des études en Hexagone : une pièce d'identité (quelle que soit la nationalité) et un titre de séjour (pour les étudiant·es étranger·es). Si les lauréat·es du concours ne sont pas titulaires de ces papiers, elles/ils devront engager des démarches en vue de les obtenir dans les plus brefs délais.

2

DOSSIER DE CANDIDATURE



QUELS SONT LES ÉPREUVES ET LES CRITÈRES D'ÉVALUATION AU CONCOURS D'ENTRÉE DE LA CPI ?

3

TROIS ÉPREUVES SUCCESSIVES

1 SCÈNE DIALOGUÉE 3 minutes

- c'est une scène présentée à deux, dialoguée, préalablement travaillée avec un·e partenaire.
- La scène dialoguée peut être présentée en scène double. C'est une scène commune à deux candidat.e.s, évalué.e.s en même temps par le jury sur cette scène où elle.s/il.s se donnent la réplique. Dans ce cas, la proposition ne doit pas excéder 6 minutes.
- répertoire > œuvre théâtrale classique (avant 1950) ou contemporaine (après 1950) / française ou étrangère
- langue > française ou maternelle

1 PARCOURS LIBRE 3 minutes

- c'est un travail plus personnel, présenté seul·e (présence de musicien.ne autorisée), révélant des facettes de votre personnalité et/ou de votre talent non dévoilés lors du passage de la scène dialoguée. Le parcours libre donne une idée de votre relation au monde. Vous n'avez pas l'obligation de présenter un parcours en l'articulant avec un texte écrit.
- forme et contenu libres > fable, poème, chant, danse, musique, improvisation, marionnettes, etc.

1 ENTRETIEN INDIVIDUEL 10 minutes

- c'est un moment d'échange entre la/le candidat·e et le jury.
- **OBJECTIFS**
 - > mieux comprendre vos **motivations**
 - > mieux juger de votre **capacité à entreprendre une année de CPI** : s'engager sur une année de travail intensive et rigoureuse, loin de vos proches, être coupé·e de vos repères habituels, etc.
 - > comprendre, s'il y a lieu, vos **difficultés** nécessitant un **accompagnement**.

PROCLAMATION DES RÉSULTATS :
NOVEMBRE 2025 : NOUVELLE-CALÉDONIE
PRINTEMPS 2026 : AUTRES CONCOURS (OUTRE-MER, HEXAGONE)

4

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- imagination et inventivité
- compréhension du texte et des enjeux de la scène
- capacité de concentration
- écoute du/de la partenaire et des acquis fondamentaux (liberté corporelle et vocale)

5

CAPTATION

Si vous nous autorisez, votre audition pourra être filmée.

Auquel cas, l'autorisation devra être dûment remplie, signée, et communiquée en amont des auditions. Cette captation ne fera pas l'objet d'une diffusion mais il s'agira d'un objet de travail pour l'équipe pédagogique dans le cadre de la constitution de la future promotion de la CPI dédiée aux Outre-mer.